



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-11-379 / RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Claudia Quirion et résolu:

D'ACCEPTER le dépôt du Rapport d'activités de l'inspectrice en Urbanisme pour le mois d'octobre 2024. Lequel rapport fait mention de:

-Rapport de l'inspectrice en bâtiment : Mois d'octobre 2024

En octobre, j'ai fait en moyenne 8 heures par semaine.

Principale demande :

- Suivi des demandes des citoyens (8), agents immeubles (1), agronome (1), notaires et

Autres.

- Analyse de demandes de permis.

- Émission de 2 permis d'installation septique, 2 permis de construction et 1 permis

D'abatage d'arbre.

Demande spécifique :

- Inspection (2) pour le chenil au 1645, rang 8.

- Réception et analyse d'une demande de modification au règlement sur les animaux.

- Réception et analyse d'une demande d'augmentation du cheptel / agrandissement

(Ferme Thibault)

- Suivi de la procédure pour la modification réglementaire et rédaction des documents



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

(Résolution, avis de motion et premier projet de règlement) pour M. David C. Beauchesne de la compagnie (9343-1948 QUEBEC INC.) au 1776, route 161.

- Refus de demande de permis en zone inondable.
- Analyse pour le potentiel remblai sur le terrain de la municipalité.
- Inspection et avis pour une plainte concernant des herbes hautes sur la 161 (rédaction de l'avis pour huissier).

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 07 novembre 2024.

Karl Péguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier